

# DOUBLE PEINE

*« La double peine n'est pas une mesure de justice. C'est une mesure d'humiliation qui vise à faire perdre sa dignité et son identité à un individu. Elle touche aussi directement aux familles, provoquant de profondes failles dans la vie privée et des cassures inévitables. C'est enfin une sanction collective : l'entourage de la personne faisant l'objet d'une mesure d'interdiction du territoire, souvent de nationalité française, est entraîné dans cette tragédie humaine. L'écrasante vague de la double peine détruit tout sur son passage, jusqu'à la noyade. »*

Entre 1996 et 2009, Ahmed Zaki a vécu l'expérience difficile de la « double peine ». Né au Maroc, arrivé en France à l'âge de 12 ans, condamné pour trafic de stupéfiants, il sera reconduit à la frontière à sa sortie de prison.

Pour un même crime ou délit, une personne de nationalité étrangère subit une condamnation plus lourde qu'une personne de nationalité française. Que répondre à ces prises de position justifiées par la peur du terrorisme ? Porté par l'analyse de Yann Galut, avocat engagé dans ses jeunes années auprès de SOS Racisme, et d'Étienne Pinte, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ce témoignage pose la nécessaire question de l'égalité devant la loi pénale.

*Ahmed Zaki, 58 ans, vit aujourd'hui à Bourges, auprès de sa mère. Son cas et la ténacité dont il a fait preuve ont interpellé bon nombre de personnalités politiques de tous bords et d'associations de défense des droits de l'homme.*

978-2-84186-859-9



9 782841 868599

2017-VI

17 €

Conception graphique : Thomas Ragage

MICHALON

Ahmed Zaki  
et Jean-Michel Pinon

DOUBLE PEINE

Ahmed Zaki  
et Jean-Michel Pinon

# DOUBLE PEINE

## ITINÉRAIRE D'UN ÉTRANGER EN SON PAYS

*Préface de Yann Galut  
Postface d'Étienne Pinte*

MICHALON